



No 1, décembre 2020



MISERE DE L'INTEGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES GROUPES ETHNOCULTURELS AU CANADA : ANALYSE DE LA SOUFFRANCE DE POSITION ET DE CONDITION DES REFUGIES HAÏTIENS DE DERNIERES PLUIES SUR LE

MARCHE DU TRAVAIL QUEBECOIS

Stherson Senat

DOI : 10.6084/m9.figshare.13382738

Après le violent séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, ce pays a bénéficié d'un élan de solidarité inouï du reste du monde, tant du point de vue émotionnel et humanitaire que social et économique¹. Dans la foulée, « le Canada [a accéléré] le traitement des dossiers d'adoption de bébés haïtiens, [a suspendu] les renvois vers Haïti et [a mis] en place un programme spécial pour les mères monoparentales » (Icart, 2017). Quant à la province de Québec, elle a lancé, dès février 2010, le « Programme spécial de

¹ Cet article émane de la thèse de maîtrise en sociologie de l'auteur à l'Université d'Ottawa. Pour consulter la thèse veuillez suivre le lien suivant : <https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/41400>

parrainage humanitaire » (Ibid.) visant à accueillir 3 000 ressortissants haïtiens. Par ailleurs, aux États-Unis, l'administration du président américain d'alors, Barack Obama, en plus d'un moratoire sur les déportations de ressortissants haïtiens illégaux vers Haïti, a aussi accordé, en date du 21 janvier 2010, aux Haïtiens en situation irrégulière aux États-Unis et à ceux qui s'y sont réfugiés après la catastrophe, la possibilité de bénéficier du statut de protection temporaire (TPS). Il s'agit d'un statut de protection migratoire, de six mois à un an renouvelable, accordé aux ressortissants admissibles de certains pays, comme le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, la Somalie et le Soudan, par le Département de la Sécurité intérieure des États-Unis, en raison des conditions provisoires néfastes qui affligent ces pays qui les empêchent de retourner chez eux en toute sécurité. En date du 21 janvier 2010, l'administration du président Barack Obama a établi que les Haïtiens peuvent bénéficier du même statut en raison du violent séisme que venait de connaître ce pays. Le TPS, en plus de les protéger contre les expulsions, leur a aussi permis de travailler légalement et d'être admissibles à l'assurance maladie publique du pays.

Néanmoins, l'arrivée au pouvoir des États-Unis en 2017 du président Donald Trump a constitué un tournant pour les bénéficiaires de ce statut d'immigration. En fait, avec la publication en 2017 d'un décret sur l'immigration, l'administration américaine a prévu le retrait du TPS en janvier 2018. De fait, tous les bénéficiaires de ce statut se sont subitement sentis menacés de déportation. D'autant plus que le moratoire sur les déportations avait déjà été levé par le président Obama vers la fin de son

mandat. Par conséquent, une bonne proportion des personnes concernées se sont lancées dans l'aventure de trouver une autre terre d'accueil. La plupart d'entre eux se sont tournés vers le Canada. Contournant les référents de l'Entente du tiers pays sûr relativement aux postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis, ils ont commencé, dès l'été 2017, en passant par la ville frontalière américaine dénommée Plattsburgh, à emprunter le passage du Chemin Roxham à Saint-Bernard-de-Lacolle en Montérégie en vue de demander l'asile. La demande d'asile permet, entre autres, de faire la demande d'un permis de travail ouvert. Sitôt en possession du permis de travail, les demandeurs sont explicitement enjoins à se ruer seuls dans la complexité socioprofessionnelle du pays d'accueil en s'investissant dans des activités de toutes sortes pour, non seulement (sur) vivre au quotidien, mais aussi pour chercher à s'intégrer socialement et professionnellement. C'est dans les divers lieux socioprofessionnels de cette survie et de cette quête d'intégration que ces migrants expérimentent les souffrances de condition et de position qui nous importent dans cet article. Nous l'analysons au prisme de l'interactionnisme symbolique. Puisqu'ils sont en grande partie arrivés au Canada entre les années 2017 et 2019 et que leur statut de réfugié n'est confirmé que récemment, par commodité analytique, nous les appelons des réfugiés de dernières pluies.

Dans l'ouvrage intitulé *Misère du monde*, paru en 1993, sous la direction de Pierre Bourdieu, il est fait, entre autres, un brillant exposé des souffrances de condition et de position. De façon particulière, nous estimons que le concept de souffrance de position développé dans l'ouvrage a apporté un éclairage inédit à

certaines détresses vécues par certains individus ou des groupes sociaux dans les sociétés modernes. Assez souvent, comme l'a souligné Bourdieu dans un entretien, « on n'est jamais là où on aimerait [ou devrait] être » (Maggiore, Marongiu, 1993). Dans le contexte migratoire des demandeurs d'asile qui nous intéresse, cette réalité est plus poignante. En fait, contrairement aux souffrances horizontales, à savoir les souffrances de condition ou de situation, celles de position sont, « impalpables [et] tiennent au mauvais réglage des rapports entre les individus. [...] [Ce sont] des souffrances verticales qui [...] frappent les individus situés au bas de l'échelle, ou à une place qui ne correspond pas à leurs attentes » (Ibid.). L'expérience migratoire des réfugiés haïtiens de dernières pluies expose à outrance ces souffrances.

L'une des conséquences de la migration (émigration/immigration) est le déclassement social et professionnel qui l'accompagne (Kessler, dans Gimbert, 2004 ; Castles, 2003). En fait, celui ou celle qui émigre ou qui immigré voit généralement poindre une certaine discontinuité dans son histoire personnelle et professionnelle. Tout déplacement est en principe une rupture biographique qui projette le sujet-migrant dans une nouvelle quête de soi et de places. D'abord, en raison du fait que, à cause du déplacement, le migrant se trouve dans un espace socio-économique et politique différent de celui où il était (ou avait vécu) antérieurement ; ensuite, parce que le changement spatio-temporel de la migration implique inévitablement un changement dans la trajectoire biographique. Alaoui (2006) dans son article portant sur les exilés algériens à Montréal a analysé l'expérience du déclassement, sur deux angles « l'exil subi ou la carrière brisée » et « l'exil assumé ou la carrière

de l'immigrant ». Le premier angle « renvoie à une expérience de l'exil vécue dans les termes du malheur et du regret, tandis que le second renvoie à un dépassement de l'épreuve » (Ibid. : 112). Suivant que le sujet-migrant adopte le premier ou le deuxième état d'esprit concernant sa migration, cela entraînerait des différences considérables dans le vécu des souffrances.

Par ailleurs, en plus de la question du statut migratoire, ces migrants haïtiens sont identifiés sous l'appellation générique de « minorités visibles² ». Quand on est identifié comme membre d'une minorité visible, son admission à l'organisation sociale et professionnelle est contrôlée, ou mieux, s'exerce au travers de multiples obstacles structurels. Ces sortes d'identification se donnent comme étant des « processus d'attribution à des individus et à des groupes de traits *ascriptifs*, c'est-à-dire fondés sur la naissance, l'origine, la généalogie [...] qui précède [nt] l'individu et sur lequel il n'a guère de pouvoir » (Poiret, 2003 : 7). En effet, elles servent comme critère d'assignation, et subtilement d'exclusion, dans l'organisation sociale. Comme le souligne Chicha (2008), les immigrés en provenance de certains pays, particulièrement ceux et celles faisant partie des minorités visibles, ont un taux de déclassement professionnel et social bien supérieur à la moyenne générale des immigrés, notamment à ceux

² La notion de minorité visible renvoie, selon la loi sur l'équité en matière d'emploi au Canada, aux « individus, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Selon Statistiques Canada, la catégorie – auto-déclarée – des minorités visibles comprend les groupes suivants : Chinois, sud-asiatique, Noir, Philippin, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Arabe, Asiatique occidental, Japonais, Coréen et les habitants des îles du Pacifique » (Bamba, 2012 : 7-8)

et celles originaires de l'Union européenne. Beaucoup d'auteurs traitent ces obstacles structurels comme étant du racisme systémique.

Dans le cas des réfugiés haïtiens, étant donné le contexte spécifique de leur migration, cette assignation supplémentaire a fait d'eux, une catégorie sociale excessivement vulnérable, destinée au travail précaire, temporaire et mal payé. Comme le montrent certaines recherches (Bernèche et *al.*, 1984 ; Chicha et *al.*, 2008), de manière quasi générale, les immigrants appartenant aux minorités visibles sont recrutés dans des secteurs où la population active nationale ne peut pas ou ne veut pas être recrutée. La plupart des réfugiés haïtiens concernés dans cet article expriment des ressentis physiques et psychiques très douloureux, c'est ce que nous saisissons au prisme des souffrances de condition et de position. Dans ces genres de situations, les sujets-migrants se retrouvent tiraillés entre la nouvelle réalité professionnelle tributaire de leur condition asilaire et, dans la plupart des cas, le confort social, professionnel et psychologique laissé derrière eux. Ce tiraillement résulte du poids de ce que Lhuilier (2005) appelle une « division morale du travail ». Le fait est que, « dans ce qu'on appelle le monde du travail, il est des professions prestigieuses, valorisées et d'autres méconnues ou dévaluées. [...] il y a [...] des activités sources de plaisir et de gratification, et d'autres considérées comme indues ou ingrates » (Ibid. : 73).

Comme l'analyse ailleurs Gimbert (2004 : 100), « examiner le processus de déclassement social, qui conduit à la perte de la

position sociale occupée antérieurement [qui génère les souffrances de position et de condition que nous analysons ici], suppose de porter une attention particulière à des facteurs objectifs, mais aussi subjectifs, notamment aux perceptions que les migrants ont de leur propre trajectoire ». En fait, le regard porté par soi et par les autres sur soi constitue un poids important qui complique (pour soi) les interactions sociales. En effet, pour se protéger du jugement des autres, les demandeurs d'asile évoquent généralement la notion de « travail général » pour qualifier les activités qu'ils exercent. La notion de travail général est un terme générique utilisé dans le monde du travail pour faire allusion aux emplois entre autres, dans le secteur de l'entretien ménager, de l'hôtellerie, dans les manufactures, dans la restauration, dans le commerce de détail et se caractérise par un faible salaire, une relative insécurité de travail, un degré plus ou moins élevé de pénibilité physique, une relative absence de statut social et une relative absence d'opportunités de carrière. L'évocation de la notion ambiguë de « travail général » vise à cacher le secteur, la profession et le poste occupé dans l'optique de projeter une image relativement plus valorisante de soi. Comme le fait ressortir Lhuilier (2005 : 74), sous le poids de la division morale du travail, « l'objet de travail est [...] frappé de désaveu ou de condamnation et ceux qui sont en charge de son traitement se voient contaminés par ce même jugement ». Cette cachette symbolique qui consiste à ne pas se dévoiler participe des stratégies de réorientation quotidienne de l'identité sociale et professionnelle qu'implique leur migration. Néanmoins, les sujets-migrants qui n'ont pas acquis de haut niveau de qualification académique et professionnelle ou

qui n'ont pas eu d'expérience de travail valorisée/valorisante dans leur pays d'origine ont un ressenti différent de ceux et celles qui, eux, ont atteint un haut niveau de qualification académique et de bonnes expériences professionnelles. Ils se montrent très satisfaits de leur condition d'existence au pays d'accueil.

Ceux et celles qui ont acquis, depuis leur pays, un haut niveau de scolarité ou de qualification et une expérience de travail riche et diversifiée qui leur procurait un statut social très favorable ou une reconnaissance sociale qui les plaçait au cœur d'appréciables réseaux sociaux, le fait d'expérimenter l'anonymat, mais pire, d'être déqualifiés, a des impacts importants sur leur capacité à se reconstruire dans la société d'accueil. Dans une telle dynamique, plus qu'une simple réfection de carrière professionnelle, le sujet-migrant est plutôt appelé à forger ce que Goffman appelle ailleurs une « carrière morale » (Goffman, 1968). Le concept de carrière morale, en intégrant la dimension de l'imaginaire, permet de comprendre le processus de construction et de modification de l'identité sociale des sujets-migrants dans/par le truchement des interactions avec autrui. À savoir, la manière dont ils procèdent pour se projeter et pour saisir l'environnement social, mais aussi pour se concevoir comme personne singulière dans les interactions avec les autres (autres catégories d'immigrants ou nationaux). Par ailleurs, les migrants les mieux scolarisés et les plus expérimentés, en raison de leurs expériences et de leurs bagages académiques, disposent de ressources particulières (capacité d'évaluer les situations, de nuancer et d'anticiper ; d'adopter des attitudes réalistes, etc.) leur permettant de se projeter vers l'avenir, de garder espoir et de faire preuve de résilience dans les souffrances.

En dépit du fait qu'ils vivent douloureusement leurs conditions factuelles, ils les endurent avec espoir, car ils les considèrent comme étant un passage obligé. C'est une « carrière de l'immigrant » (Alaoui, Op. Cit.).

Dans leur trajectoire biographique, depuis leur pays natal en passant par le, ou les, pays de transit jusqu'à leur pays d'accueil actuel, à savoir le Canada, les sujets-migrants concernés dans cet article sont constamment appelés à entreprendre des initiatives personnelles et à se confronter à des cadres structurels (social, économique, politique, judiciaire) qui obstruent relativement leur progression dans les différentes étapes de leur parcours migratoire. La plupart d'entre eux soutiennent avoir eu conscience dès le début du fait que laisser leur pays pour s'installer dans un autre pays impliquerait des efforts (psychologiques et matériels) personnels de leur part. Car, partir de son pays, sous contrainte ou pas, pour s'installer dans un autre pays avec une culture et des habitudes culturelles et professionnelles différentes exige un état d'esprit (personnel et professionnel) spécifique, des acquis d'expérience et des connaissances transposables à la réalité (sociale et professionnelle) de la société d'accueil. Cette projection peut se révéler naïve dans la mesure où, comme l'ont montré des études sur l'intégration professionnelle des immigrants au Canada (Boudreau, 1998 ; Gravel et *al.*, 2001) il y a une sorte de bifurcation sur le marché du travail canadien, avec un secteur stable, caractérisé par des emplois valorisés et valorisants, occupés, en très grande partie, par les natifs canadiens majoritairement de souche européenne et un secteur instable, caractérisé par des emplois de seconde zone, occupé, pour la plupart, par des citoyens

canadiens issus de l'immigration et des immigrants identifiés comme étant des minorités visibles.

En guise de conclusion, notre analyse s'est efforcée de mettre en évidence le vécu souffrant des réfugiés haïtiens de dernières pluies. Il s'agit d'hommes et de femmes ordinaires en instance de reconstruction personnelle dans une société d'accueil où quasiment tout leur est étranger, depuis les codes sociaux les plus élémentaires jusqu'aux ficelles institutionnelles. Les interactions quotidiennes de ces migrants avec les cadres sociaux structurels en vue de l'intégration socioprofessionnelle ont mis en évidence des expériences individuelles douloureuses, exercées sur plusieurs plans, notamment sur le marché de l'emploi. Dès l'entame de leur parcours, ils se retrouvent dans une précarité existentielle quotidienne et une incertitude insupportable relativement à l'obtention de la reconnaissance de leur statut de réfugié (la souffrance de condition). En outre, leur carrière migratoire a évolué au travers d'autres étapes, notamment des rattrapages académiques, des mises à niveau professionnelles, l'exercice du bénévolat, l'implication religieuse et communautaire, le retour aux études classiques, professionnelles ou universitaires ; le tout dans l'objectif de se faire une place. Contraints d'œuvrer dans des secteurs qui ne répondent pas à leur champ de compétence ou d'expérience, ces migrants restent constamment habités par le sentiment de n'être pas à leur place (la souffrance de position). Cependant, en dépit des stratégies individuelles déployées pour se dégager de ces souffrances, « le jeu [de ces] acteurs porte sur son dos le poids [des] obligations structurelles » (Pasquier, 2003 : 388-389). En fait, ils se retrouvent assez souvent au dépourvu devant

des pesanteurs structurelles³ qui entravent leur processus de reconstruction et d'intégration dans la société d'accueil. Parmi les pesanteurs structurelles les plus significatives, on peut considérer la non-reconnaissance des diplômes obtenus dans leur pays d'origine ainsi que des compétences et des expériences professionnelles, la non-admissibilité de leurs statuts migratoires à certains services publics, les multiples facettes des discriminations qui les visent en tant que personnes racisées, la réticence de certains employeurs à les embaucher, etc. Pourtant, un certain discours médiatique et politique tend à minimiser ces défis structurels et à surresponsabiliser ces sujets-migrants face à leurs souffrances. Dans ces conditions, leurs perspectives d'intégration, de repositionnement ou de reclassement professionnel et de progression sociale sont excessivement contraintes.

BIBLIOGRAPHIE

Alaoui, M. H. (2006). « Carrière brisée », « carrière de l'immigrant ». *Les Cahiers du Gres*, 6(1), 111-122. <https://doi.org/10.7202/012686ar>

Aubry, F., & Couturier, Y. (2012). L'habilitation des nouveaux préposés aux bénéficiaires par le groupe de pairs dans les organisations gériatriques de type CHSLD au Québec. *Phronesis*, 1(2), 5-14. <https://doi.org/10.7202/1009056ar>

³ Nous considérons comme pesanteurs structurelles, les obstacles culturels, économiques, politiques et socioprofessionnels qui compliquent l'intégration socioprofessionnelle de certaines populations de migrants, particulièrement celles provenant des minorités ethnoculturelles dans la société d'accueil.

Audebert, C. (2012). *La diaspora haïtienne : territoires migratoires et réseaux*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Badie, B., & De Wenden, C. W. (1994). *Le défi migratoire: Question de relations internationales*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Bamba, M. (2012). *Analyse des services et stratégies d'aide en emploi des organismes communautaires auprès des nouveaux immigrants issus des minorités visibles à Montréal*. Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal.

Becker, H. S. (1963). *Outsiders: studies in the sociology of deviance*. London: Free Press of Glencoe.

Bernèche, F., & Martin, J.-C. (1984). Immigration, emploi et logement : la situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal . *Anthropologie et Sociétés*, , 8(2), 5-29.

Bertaux, D. (2010). *Les récits de vie* (3ème édition). Paris: Armand Colin.

Bouarbat, B., & Boulet, M. (2010). *Immigration au Québec : politique et intégration au marché du travail*.

Bouarbat, B., & Gilles, G. (2014). *L'impact économique de l'immigration sur la dynamique économique de Québec (Rapport au Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'incursion)*. Consulté à l'adresse

[http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-
statistiques/ETU_ImmigrProsperite_BouduarbatGrenier.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU_ImmigrProsperite_BouduarbatGrenier.pdf)

Boudreau, D. (1998). *Étude comparative de l'insertion économique et sociale d'immigrants russes et juifs de l'ex-URSS*. Université du Québec à Montréal.

Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde* (P. Bourdieu, Éd.). Paris: Seuil.

Castles, S. (2003). Towards a Sociology of Forced Migration and Social Transformation. *Sociology*, 37(1).
<https://doi.org/10.1177/0038038503037001384>

Chicha, M.-T., & Charest, É. (2008). *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal: politiques et enjeux*. 14. Consulté à l'adresse www.irpp.org

Crépeau, F. (2018). « Mobilité et diversité migratoire : Nouveaux horizons des droits de l'Homme », leçon inaugurale donnée le 8 février 2018 à l'UCL dans le cadre de la Chaire Francqui, disponible sur le site récupéré de <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cedie/evenements/international-francqui-professor.html>

Dejean, P. (1978). *Les Haïtiens au Québec*. Montréal: Presses de l'Université du Québec, .

Forcier, M., & Handal, L. (2012). *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*, IRIS. Consulté à l'adresse

<https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note-immigration-web.pdf>

Gimbert, V. (2004). *Une migration déqualifiante? Immigrés juifs soviétiques à Berlin depuis 1989 (enquête)*. 7(2), 90-108.

Gimbert, V. (2004). Une migration déqualifiante? *Terrains & travaux*, 7(2), 90-108. <https://doi.org/10.3917/tt.007.0090>

Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris: Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris: Minuit.

Gourcy, C. De. (2013). Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exil提高. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(4). <https://doi.org/10.4000/remi.6631>

Gravel, S., Boucheron, L., & Kane, M. (2003). La santé et la sécurité au travail des travailleurs immigrants¹ à Montréal : résultats d'une enquête exploratoire. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (5-1). <https://doi.org/10.4000/pistes.3347>

Gravel, S., Boucheron, L., & Kane, M. (2003). La santé et la sécurité au travail des travailleurs immigrants¹ à Montréal : résultats d'une enquête exploratoire. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (5-1). <https://doi.org/10.4000/pistes.3347>

Icart, J.-C. (2017). La migration haïtienne dans le monde : Entre gens de bateau, apatrides et migrants environnementaux . *Chemins*

critiques, *Varia*, 6(1). Récupéré
de <https://www.cheminscritiques.org/378?file=1>

Icart, L. (2007). Haïti-en-Québec. *Ethnologies*, 28(1).
<https://doi.org/10.7202/014148ar>

Karavdic, S., Bucki, B., & Baumann, M. (2015). Des souffrances multiples à la souffrance paroxystique. *Pensée plurielle*, n° 38, 9-22. <https://doi.org/10.3917/pp.038.0009>

Kaufman, J. C. (2004). *L'invention de soi: Une théorie de l'identité*. Consulté à l'adresse
<https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2003-v16-n2-nps840/009850ar/>

Lhuilier, D. (2005). Le « sale boulot ». *Travailler*, 14(2), 73-98.
<https://doi.org/10.3917/trav.014.0073>

Maggiore, R. & Marongiu, J.-B. (1993). « Pierre Bourdieu, sociologue énervant. Des entretiens avec l'animal », *Liberation*, récupéré de <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/misere/libe0293.html>

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (s. d.). *Etat de situation : demandeur d'asile au Québec*. Récupéré de <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/situation-demandeurs-asile/index.html?vi=1>

Nakache, D. (2013). Détention des demandeurs d'asile au Canada : des logiques pénales et administratives

convergentes. *Criminologie*, 46(1).

<https://doi.org/10.7202/1015294ar>

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en Sciences Humaines et sociales*. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-2-page-388.htm>,

Pasquier, S. (2003). *Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences* (2^e éd., Vol. 22; Revue du MAUSS, Éd.). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-2-page-388.htm>

Paugam, S. (2010). *L'enquête sociologique*. Paris: PUF.

Piché, V. (2013). *Les théories de la migration*. Paris: INED.

Poiret, C. (2003). Criminalisation de l'immigration et sociologie des relations interethniques. *Hommes et Migrations*, 1241(1). <https://doi.org/10.3406/homig.2003.3944>

Radio Canada (2017) « Pourquoi tant d'Haïtiens demandent-ils l'asile au Canada? », Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1048519/demandeurs-asile-haitiens-canada-quebec-frontiere-illegalement-explications>

Radio Canada (2018) « Le visa américain qui mène les demandeurs d'asile au Canada », Récupéré de : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1097892/visa-americain-mene-demandeurs-asile-canada>

Reichhold, S., & Jacob, A. (2012). Intégration des immigrants : un problème de ressources ou de finalités? . *Relations*, 757, 36-37.

Sayad, A. (1994). Qu'est-ce que l'intégration? *Hommes et Migrations*, 1182(1), 8-14.

<https://doi.org/10.3406/homig.1994.2341>

Vigneau, E. (2016). « L'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis : un instrument d'exclusion des demandeurs d'asile sud-américains et caribéens » (*Note d'analyse*, OPPUS, Université de Sherbrooke). Récupéré de https://opus.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/Note_analyse_Elsa_Vigneau-1.pdf

Alaoui, M. H. (2006). « Carrière brisée », « carrière de l'immigrant ». *Les Cahiers du Gres*, 6(1), 111-122.

<https://doi.org/10.7202/012686ar>

Aubry, F., & Couturier, Y. (2012). L'habilitation des nouveaux préposés aux bénéficiaires par le groupe de pairs dans les organisations gériatriques de type CHSLD au Québec. *Phronesis*, 1(2), 5-14. <https://doi.org/10.7202/1009056ar>

Audebert, C. (2012). *La diaspora haïtienne : territoires migratoires et réseaux*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Badie, B., & De Wenden, C. W. (1994). *Le défi migratoire: Question de relations internationales*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Bamba, M. (2012). *Analyse des services et stratégies d'aide en emploi des organismes communautaires auprès des nouveaux immigrants issus des minorités visibles à Montréal*. Université du Québec à Montréal (UQAM), Montréal.

Becker, H. S. (1963). *Outsiders: studies in the sociology of deviance*. London: Free Press of Glencoe.

Bernèche, F., & Martin, J.-C. (1984). Immigration, emploi et logement : la situation de la population haïtienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal . *Anthropologie et Sociétés*, , 8(2), 5-29.

Bertaux, D. (2010). *Les récits de vie* (3ème édition). Paris: Armand Colin.

Boudebat, B., & Boulet, M. (2010). *Immigration au Québec : politique et intégration au marché du travail*.

Boudebat, B., & Gilles, G. (2014). *L'impact économique de l'immigration sur la dynamique économique de Québec (Rapport au Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'incursion)*. Consulté à l'adresse http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/ETU_ImmigrProsperite_BoudebatGrenier.pdf

Boudreau, D. (1998). *Étude comparative de l'insertion économique et sociale d'immigrants russes et juifs de l'ex-URSS*. Université du Québec à Montréal.

Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde* (P. Bourdieu, Éd.). Paris: Seuil.

Castles, S. (2003). Towards a Sociology of Forced Migration and Social Transformation. *Sociology*, 37(1).
<https://doi.org/10.1177/0038038503037001384>

Chicha, M.-T., & Charest, É. (2008). *L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal: politiques et enjeux*. 14. Consulté à l'adresse www.irpp.org

Crépeau, F. (2018). « Mobilité et diversité migratoire : Nouveaux horizons des droits de l'Homme », leçon inaugurale donnée le 8 février 2018 à l'UCL dans le cadre de la Chaire Francqui, disponible sur le site récupéré de <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cedie/evenements/international-francqui-professor.html>

Dejean, P. (1978). *Les Haïtiens au Québec*. Montréal: Presses de l'Université du Québec, .

Forcier, M., & Handal, L. (2012). *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*, IRIS. Consulté à l'adresse <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note-immigration-web.pdf>

Gimbert, V. (2004). *Une migration déqualifiante? Immigrés juifs soviétiques à Berlin depuis 1989 (enquête)*. 7(2), 90-108.

Gimbert, V. (2004). Une migration déqualifiante? *Terrains & travaux*, 7(2), 90-108. <https://doi.org/10.3917/tt.007.0090>

Goffman, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris: Minuit.

Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris: Minuit.

Gourcy, C. De. (2013). Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exil提高. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(4). <https://doi.org/10.4000/remi.6631>

Gravel, S., Boucheron, L., & Kane, M. (2003). La santé et la sécurité au travail des travailleurs immigrants¹ à Montréal : résultats d'une enquête exploratoir. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (5-1). <https://doi.org/10.4000/pistes.3347>

Gravel, S., Boucheron, L., & Kane, M. (2003). La santé et la sécurité au travail des travailleurs immigrants¹ à Montréal : résultats d'une enquête exploratoir. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé*, (5-1). <https://doi.org/10.4000/pistes.3347>

Icart, J.-C. (2017). La migration haïtienne dans le monde : Entre gens de bateau, apatrides et migrants environnementaux . *Chemins critiques*, *Varia*, 6(1). Récupéré de <https://www.cheminscritiques.org/378?file=1>

Icart, L. (2007). Haïti-en-Québec. *Ethnologies*, 28(1). <https://doi.org/10.7202/014148ar>

Karavdic, S., Bucki, B., & Baumann, M. (2015). Des souffrances multiples à la souffrance paroxystique. *Pensée plurielle*, n° 38, 9-22. <https://doi.org/10.3917/pp.038.0009>

Kaufman, J. C. (2004). *L'invention de soi: Une théorie de l'identité*. Consulté à l'adresse <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2003-v16-n2-nps840/009850ar/>

Lhuilier, D. (2005). Le « sale boulot ». *Travailler*, 14(2), 73-98. <https://doi.org/10.3917/trav.014.0073>

Maggiori, R. & Marongiu, J.-B. « Pierre Bourdieu, sociologue énervant. Des entretiens avec l'animal », *Liberation*, récupéré de <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/bourdieu/misere/libe0293.html>

Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion (s. d.). *Etat de situation : demandeur d'asile au Québec*. Récupéré de <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/informations/situation-demandeurs-asile/index.html?vi=1>

Nakache, D. (2013). Détention des demandeurs d'asile au Canada : des logiques pénales et administratives convergentes. *Criminologie*, 46(1). <https://doi.org/10.7202/1015294ar>

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en Sciences Humaines et sociales*. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-2-page-388.htm>,

Pasquier, S. (2003). *Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences* (2^e éd., Vol. 22; Revue du MAUSS, Éd.). Consulté à

l'adresse <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-2-page-388.htm>

Paugam, S. (2010). *L'enquête sociologique*. Paris: PUF.

Piché, V. (2013). *Les théories de la migration*. Paris: INED.

Poiret, C. (2003). Criminalisation de l'immigration et sociologie des relations interethniques. *Hommes et Migrations*, 1241(1).
<https://doi.org/10.3406/homig.2003.3944>

Radio Canada (2017) « Pourquoi tant d'Haïtiens demandent-ils l'asile au Canada? », Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1048519/demandeurs-asile-haitiens-canada-quebec-frontiere-illegalement-explications>

Radio Canada (2018) « Le visa américain qui mène les demandeurs d'asile au Canada », Récupéré de : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1097892/visa-americain-mene-demandeurs-asile-canada>

Reichhold, S., & Jacob, A. (2012). Intégration des immigrants : un problème de ressources ou de finalités? . *Relations*, 757, 36-37.

Sayad, A. (1994). Qu'est-ce que l'intégration? *Hommes et Migrations*, 1182(1), 8-14.
<https://doi.org/10.3406/homig.1994.2341>

Vigneau, E. (2016). « L'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis : un instrument d'exclusion des demandeurs d'asile sud-américains et caribéens » (*Note d'analyse*,

OPPUS, Université de Sherbrooke). Récupéré
de [https://opus.recherche.usherbrooke.ca/wp-
content/uploads/Note_analyse_Elsa_Vigneau-1.pdf](https://opus.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/Note_analyse_Elsa_Vigneau-1.pdf)

À PROPOS DE L'AUTEUR

Stherson Senat est diplômé à la Maîtrise (M.A) en Sociologie à l'École d'études Sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa. Il est également détenteur d'une maîtrise en « Histoire, Mémoire et Patrimoine qu'il a réalisé à l'Université d'État d'Haïti. Dans le cadre de cette maîtrise, il a effectué un stage de recherche à l'Université Laval de Québec. Il a fait des études de Baccalauréat en Sociologie à la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'État d'Haïti. Ses recherches portent, entre autres, sur la démocratie, la ruralité et la migration internationale.

CITER L'ARTICLE

Stherson, S. (2020). Misère de l'intégration socioprofessionnelle des groupes ethnoculturels au Canada : Analyse de la souffrance de position et de condition des réfugiés haïtiens de dernières pluies sur le marché du travail québécois. *Enjeux Sociétaux*, 1, <https://doi.org/10.6084/m9.figshare.13382738>

NOTE

Cet article a été préalablement publié en accès libre sur <https://enjeux.charesso.org/misere-de-lintegration-socioprofessionnelle/>